

Monsieur le Sous-Préfet.  
Chers Collègues,  
Mesdames, Messieurs,

En mon nom personnel et au nom de la Ville d'Anglet, je tiens à vous souhaiter la bienvenue.

D'abord parce que nous sommes honorés qu'une réunion de cette importance se tienne dans notre ville.

Ensuite parce que nous sommes très attachés à l'objectif du développement durable et nous en avons fait un axe notre engagement municipal.

Enfin, parce que notre ville, du fait de sa situation, en face d'un port industriel et à l'estuaire de l'Adour subit de nombreuses nuisances : qualité des eaux et notamment de baignade : qualité de l'air que nous respirons, prégnance des bruits inévitables mais très souvent exagérés des usines et installations portuaire de l'autre rive.

Mais entendons-nous bien, il ne s'agit pas pour moi comme pour mon équipe de nous réfugier dans notre position purement défensive. Au contraire, nous voulons un développement appuyé sur ces trois piliers soit l'économique, le social et l'environnement : ils sont indissociables.

Je considère et ceux qui me connaissent le savent, que l'industrie est indispensable à la création de richesse et que notre port en est un maillon indispensable pour notre région.

J'ai, jusqu'à ce jour et tout au long de mes différents mandats, soutenus tous les projets qui me semblaient susceptibles de conforter ou de développer notre tissu industriel.

Le vote de la majorité municipale, et seulement de la majorité malheureusement de mon Conseil Municipal, au sujet du laminoir l'atteste. Mais je ne néglige pas le reste, il en est ainsi du social et j'ai soutenu il y a quelques années une grève sur les conditions de travail à l'aciérie ADA.

Il en est ainsi de l'environnement car je considère qu'aujourd'hui nous avons les moyens techniques de réduire, si ce n'est d'améliorer efficacement, les effets nocifs des pollutions industrielles.

C'est pour l'ensemble de ces raisons qui concernent l'ensemble du bassin de vie du Bas Adour, que je souhaite que le S3PI soit une instance de concertation et de propositions et surtout pas un lieu d'affrontement.

Ce n'est pas simple car bien des intérêts divergent et comme l'a écrit P. ROSANVALLON, il semble que d'une société de confiance nous soyons passés à une société de défiance.

L'enjeu du développement durable est donc essentiel pour combattre le pessimisme ambiant et redonner du souffle et de l'avenir à notre projet de société.

Mon ami, Adjoint à l'environnement, préside votre assemblée et je sais que ce n'est pas simple, Mais c'est pour moi une satisfaction qu'avec lui, Anglet soit au cœur de la problématique du développement durable pour notre région.

Mesdames et Messieurs, votre apport a été important au sujet de l'implantation du laminoir. Vous travaillez de manière constructive sur le plan prévisionnel des risques technologiques et sur la question essentielle de la qualité des eaux de notre estuaire.

Je voudrais vous dire aussi que je suis très sensible au projet avancé par le groupe laminoir d'une station de mesure indépendante des pollutions de l'estuaire.

Elle me paraît être une condition indispensable à la mise en confiance de nos populations et je suis prêt à l'accueillir à Anglet.

En conclusion, je voudrais vous dire ma conviction que tout en sachant raison garder, nous n'échapperons pas à l'aspiration à un monde plus respectueux de son environnement, à un monde qui ne veut pas d'un développement anarchique de l'économie, un monde pour lequel la qualité de vie est une valeur essentielle.

La synthèse dynamique que propose le concept de développement durable

est difficile mais indispensable à condition, je le répète, de conserver l'équilibre entre les 3 piliers.

C'est à cette tâche, qu'à votre place, vous êtes attelé. Vous avez du travail, je vous souhaite du courage et de la réussite.